



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement secondaire du deuxième
degré S2
Amt für Unterricht der Sekundarstufe 2 S2

PLAN D'ETUDES ECOLE DE CULTURE GÉNÉRALE

Musique

Année - Domaine	4ème P
Dotation annuelle	2h /semaine

Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale du 25 octobre 2018, annexe 1
Plan d'études cadre ECG, CDIP, 2018
Entrée en vigueur pour l'année scolaire 2023/24
Edition juillet 2023

Objectifs généraux

Par son aspect universel, la musique permet d'accéder à l'histoire et aux cultures du monde entier. L'étude de la musique favorise le développement de la personnalité et l'ouverture multiculturelle. Explorer le monde de la musique en y étant actif constitue un apport essentiel à l'épanouissement des élèves.

Découvrir des cultures musicales donne accès à un savoir enrichissant. Les apprentissages sont renforcés par des sorties accompagnées au concert et au spectacle qui facilitent la participation et l'intégration de l'élève à la vie musicale publique, classique ou contemporaine. Les rencontres avec des professionnels de la musique apportent une contribution essentielle à l'acquisition des compétences musicales.

Contribution au domaine professionnel pédagogie

Les élèves sont capables

- de décrire des phénomènes et des processus intervenant dans la nature, la technique et la société;
- de s'exprimer correctement et avec aisance dans la langue d'enseignement;
- de s'exprimer avec clarté dans plusieurs langues étrangères;
- d'utiliser les principes et les théories relatives au comportement humain et aux processus d'apprentissage;
- d'expliquer les bases du solfège et des arts visuels;
- de faire preuve de créativité dans le domaine des arts visuels et de la musique;
- de veiller à leur propre santé physique et psychique;
- de faire preuve de confiance en eux-mêmes et de montrer de l'aisance dans leurs rapports avec différents groupes d'interlocuteurs.

Plan annuel des objectifs disciplinaires, compétences et moyens didactiques

Compétences disciplinaires	... mises en œuvre dans le domaine d'apprentissage	... par les moyens didactiques
Utiliser de manière adéquate un vocabulaire et des notions spécifiques	Déchiffrer une partition simple (en binaire et en ternaire) au niveau des notes, du rythme et des accords (tablatures et/ou système international) Maîtriser des éléments théoriques (rythmiques, mélodiques, harmoniques ...)	Partitions de divers styles et époques Documents d'apprentissage
Pratique vocale : maîtrise de la pose de voix (respiration, échauffement corporel...) et de chants	Connaître et être capable de chanter des chansons de différents styles / époques et cultures	Chants de divers styles, provenances et époques ...
Accompagner un chant avec un instrument	Être capable d'accompagner en jouant des accords Être capable d'accompagner en jouant des rythmes Être capable d'assurer une prestation musicale au sein de la classe	Piano, claviers, ukulélé, guitare, Glockenspiel ou tout autre instrument harmonique Instrumentarium rythmique divers Musique et mouvement, travail de la coordination par un geste adéquat (direction, pratiques instrumentales ...)
Histoire de la musique (classique, jazz, rock, traditionnel...) Situer quelques extraits définis dans leur époque	Citer les éléments constitutifs des grands courants musicaux et les mettre en lien avec des extraits choisis dans une approche culturelle et/ou formelle	
Informatique musicale	Utiliser des logiciels permettant de développer des compétences musicales dans les domaines de l'écriture et/ou de la création sonore	Par ex. Musescore, Audacity, Reaper, Bandlab...

Compétences transversales

Ce domaine se prête particulièrement au développement et à l'exercice de la créativité soit par des œuvres originales, soit à travers l'influence d'œuvres existantes. L'enseignement des arts permet aux élèves d'aborder le savoir humain sous un angle spécifique. Ils apprennent à étudier leur œuvre et à la composer tout en découvrant leur propre manière de s'exprimer. Le domaine d'étude contribue également à l'acquisition des compétences transversales à travers la large place qu'il accorde à la réalisation de projets.